

l'agrandissement d'hôpitaux et autres institutions de santé. N'entrent pas en ligne de compte non plus les frais d'administration de programmes de santé publique et d'autres services techniques, ni les frais d'administration des régimes facultatifs d'assurance-santé à but lucratif ou non. Par contre, les dépenses des trois échelons de gouvernement pour le compte des particuliers sont comprises.

En 1961, les soins de santé personnelle ont coûté aux Canadiens 1,652 millions, soit 2½ fois de plus que les 735 millions dépensés en 1953. La moyenne du taux d'accroissement a été de 10.8 p. 100 durant la période, ayant varié d'un minimum de 8.2 p. 100 entre 1954 et 1955, à un maximum de 13.6 p. 100 entre 1955 et 1956. Bien que la population se soit accrue de 22.9 p. 100 durant ces années, les dépenses ont augmenté encore plus rapidement, de sorte que la dépense par habitant pour les soins de santé personnelle qui était de \$49.50 en 1963, a atteint \$84.27 en 1960 et \$90.57 en 1961.

La proportion de la production nationale brute représentée par les dépenses en soins de santé personnelle, a varié de 2.9 p. 100 en 1953 à 4.5 p. 100 en 1961, diminuant légèrement entre 1954 et 1955. En d'autres termes, un dollar sur vingt-deux de la production au Canada en 1961 a été dépensé pour l'achat d'articles et de services de santé personnelle, comparativement à un dollar sur trente-quatre en 1953.

## 2.—Dépenses pour la santé personnelle, 1953-1961

NOTA.—Les chiffres ne comprennent pas les dépenses pour la santé publique, ni les immobilisations.

Année	Services hospitaliers					Services de médecins	Médicaments prescrits <sup>4, 5</sup>	Services de dentistes	Autres <sup>6</sup>	Total
	Pour traitements <sup>1</sup> actifs	Pour maladies mentales <sup>2</sup>	Pour la tuberculose	Hôpitaux fédéraux <sup>3</sup>	Tous les hôpitaux					
	(millions de dollars)									
1953...	280.4	57.8	29.4	36.4	404.0	176.6	48.8	60.5	45.0	734.9
1954...	314.0	64.5	30.4	37.9	446.8	188.6	52.1	66.4	50.0	803.9
1955...	342.4	68.9	29.9	38.8	480.0	206.5	59.5	68.6	55.0	869.6
1956...	380.8	77.6	30.6	40.8	529.8	240.1	71.8	81.5	65.0	988.2
1957...	422.9	87.5	31.0	45.3	586.7	269.2	84.5	87.3	70.0	1,097.7
1958...	462.3	99.0	30.4	48.4	640.1	295.5	90.3	98.1	85.0	1,209.0
1959...	542.6	111.6	29.6	50.3	734.1	326.8	106.5	100.1	95.0	1,362.5
1960...	621.2	123.0	28.6	53.9	826.7	354.5 <sup>5</sup>	107.3	112.4	105.0	1,505.9
1961 <sup>8</sup> ...	704.6	132.8	28.3	58.1	923.8	383.2	111.1	118.8	115.0	1,651.9

<sup>1</sup> Comprend les dépenses brutes des hôpitaux publics et privés pour maladies aiguës, chroniques et pour les convalescents en 1953-1957 et celles effectuées en 1958-1960 dans les provinces non participantes; comprend aussi les dépenses brutes des hôpitaux soumis à l'examen du budget et des hôpitaux conventionnés en 1961 et celles effectuées en 1958-1960 dans les provinces participantes; ne comprend pas toutefois les dépenses des hôpitaux pour maladies mentales, pour tuberculeux et celles des hôpitaux fédéraux.

<sup>2</sup> Comprend les dépenses brutes des hôpitaux publics et privés, mais non celles des hôpitaux fédéraux. <sup>3</sup> Comprend les hôpitaux pour maladies aiguës, chroniques, pour convalescents, tuberculeux et maladies mentales relevant du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, ainsi que ceux du ministère des Affaires des anciens combattants; mais ne comprend pas les hôpitaux du ministère de la Défense nationale. <sup>4</sup> Vendus par les pharmacies au détail seulement. <sup>5</sup> Chiffre estimatif.

<sup>6</sup> Comprend les dépenses estimatives encourues pour les services d'infirmières particulières, de chiropracteurs, d'ostéopathes et d'optométristes; tous les employés d'hôpitaux sont exclus.

## PARTIE IV.—INITIATIVES BÉNÉVOLES DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE SUR LE PLAN NATIONAL

Un certain nombre d'organismes bénévoles nationaux accomplissent un travail important en vue d'assurer des services et d'organiser la recherche et l'enseignement dans les domaines de la santé et du bien-être, complètent les services des autorités fédérales et provinciales en plusieurs domaines et jouent un rôle prépondérant en éveillant l'intérêt du public à l'égard des besoins relatifs à la santé et au bien-être et en instituant les mesures pour répondre à ces besoins. L'*Annuaire* de 1962 comprend (pp. 288-293) un résumé de l'activité d'une vingtaine de ces initiatives.